

Conseil Communal de Gland

Commission de Gestion

Rapport concernant le rapport de Gestion 2014 de la municipalité au Conseil Communal

Gland, le 08 juin 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion composée de :

M. Evan Lock Premier membre & Rapporteur
Mme Véronique Villaine
M. Pierre Parvex
M. Marek Swierkosz
M. José Da Silva
M. Yves Clerc
M. David Marandola

s'est réunie à plusieurs reprises pour établir le présent document, qui concerne le rapport de gestion de la municipalité pour l'année 2014.

Les membres de la commission de gestion se sont répartis de manière équitable les différents chapitres afin de les étudier, puis soumettre leur remarques et questions au rapporteur. Il va de soi que certains chapitres et sous-chapitres n'ont suscité ni remarque ni question. Le but du rapport est de fournir au conseil communal une analyse de la gestion de la commune par la municipalité afin de donner décharge à celle-ci.

Le présent document est constitué d'une partie questions et réponses avec commentaires (dans l'ordre de la table des matières), d'une partie vœux de la commission et enfin d'une conclusion.

Questions et réponses avec commentaires

Conseil Communal

Voici un récapitulatif des préavis des années 2013 et 2014

	2013
chemin piétonnier lac	CHF1'134'000.00
wifi salles communales	CHF70'000.00
eikenott loyers modérés	CHF1'189'995.00
révision plan de zones	CHF237'600.00
télégestion des stations d'eau	CHF380'000.00
accès ferroviaire et routier En Vertelin	CHF478'000.00
parcelle Salettes/Lavasson	CHF2'050'000.00
prêt garderie Colibri	CHF300'000.00
Total	CHF5,839,595.00

	2014
réorganisation HarmoS	CHF680'000.00
crédit d'études passage sous-voies	CHF475'200.00
déstruction maison rose	CHF229'500.00
renovation Perrerets	CHF6'168'000.00
construction halle tennis	CHF2'430'000.00
construction UAPE	CHF5'454'000.00
conduite d'eau Mont-Blanc	CHF573'000.00
achat parcelle En Vertelin	CHF1'716'555.00
honoraires urbanistes gare sud	CHF249'912.00
giratoire La Bergerie	CHF1'375'000.00
crédit d'étude rénovation Vieux-Bourg	CHF513'000.00
étude TUGs	CHF17'712.00
plan mobilité à Gland	CHF49'680.00
Total	CHF19,931,559.00

Ainsi, investissements ont plus que triplé d'une année à l'autre.

Municipalité

Dicastères

Question : page 16, l'Open Air ne figure plus dans le dicastère de Mme Isabelle Monney, pourquoi ?

Certes cette mention figurait en 2013. Cependant, la description d'un dicastère ne comprend pas l'ensemble des tâches dont le municipal est responsable. Par contre, en page 18, il est mentionné que Mme Monney est présidente du comité d'organisation de l'Open Air

Mme Isabelle Monney

Question : page 18, il est constaté qu'une nouvelle commission « Gland Ecran » a été créée dont Isabelle Monney est la présidente. Pourquoi cette commission est-elle à part et non intégrée à la commission culturelle déjà existante ?

Ce nouveau projet requiert des connaissances et des relations très spécifiques dans le domaine du cinéma pour l'élaboration de la programmation.

Autorisation Générale de plaider

Question : page 24, tous les recours 2013 contre le paiement de la taxe forfaitaire relative aux déchets ont été réglés sauf celui de M. S. Bonanno. Quelle en est la raison ?

Nous avons 9 recours similaires en attente d'une décision de la cour de droit administratif et public. Nous n'avons pas jugé utile de reproduire le même texte pour les neuf recourants. Par contre, nous aurions dû en mentionner le nombre dans ce rapport de gestion.

Secrétariat Municipal

Greffe Municipal

Question : page 26, le Greffe municipal est désormais intégré au Secrétariat municipal et ne constitue plus une entité à part comme dans le Rapport de gestion 2013. Quels changements concrets cela implique-t-il ?

Dans le cadre de la réorganisation partielle de l'administration, le greffe municipal n'est plus un service communal.

Ainsi que nous le mentionnons en page 25, le secrétariat municipal englobe désormais :

- *le greffe municipal*
- *le service du logement*
- *la gestion des ressources humaines*
- *la communication*
- *l'informatique*
- *les archives communales*
- *le contrôle des champignons*

Question : page 26, le responsable de l'administration communale n'est plus membre du comité d'organisation de la fête de la musique et de l'open air, mais cette fonction n'apparaît pas non plus comme attribuée au greffe. Idem pour la réservation des salles de sport. Qui s'en charge ?

Fête de la musique - Open Air

Ces fonctions ainsi que l'organisation de ces manifestations ont été transférées au service de la culture.

Question : page 27, qui se charge désormais de la correspondance du greffe municipal, du contrôle du domicile fiscal, de la gestion de la taxe régionale de séjour, de la gestion et actualisation du site Internet, de l'organisation des manifestations sportives ?

Réservation salle de sports, contrôle du domicile fiscal, de la gestion de la taxe régionale de séjour, organisation des manifestations sportives

M. Jean-Claude Kirchhofer évolue en qualité de chef de projet dont la mission est de créer une infrastructure administrative regroupant les sports, les manifestations sportives et communales, la gestion des salles de sport, de la patinoire mobile. Il gère également d'autres dossiers tels que les taxes de séjour, le contrôle du domicile fiscal et poursuit les contacts avec VIVAG. (page 25)

Correspondance du greffe municipal

Le personnel du greffe municipal rejoint celui du secrétariat municipal. Il assume les tâches dévolues actuellement au greffe municipal. (page 25)

Actualisation du site internet

Celle-ci est effectuée par notre développeur web. Vous trouverez de plus amples renseignements sous la question no 8.

Ressources Humaines

Gestion de la compétence

Question : page 32, quel est le résultat chiffré de la gestion de la compétence ?

70 collaboratrices et collaborateurs sont évalués par 13 évaluateurs. En sus, les membres de la municipalité procèdent à l'évaluation de leur chef de service en compagnie du secrétaire municipal.

Personnel communal

Question : page 33, un développeur web à 80% fait partie du personnel communal au 31.12.2014. A quoi sert ce poste dès lors que le site Internet est terminé ? Ya-t-il d'autres projets en perspective ? De même, il y a un chef de projet sport/santé. Quel est ce projet ?

Développeur WEB

Un site internet se doit d'être vivant et de ce fait actualisé quotidiennement. Que ce soient des événements culturels, de signalisation routière, de travaux sur la voie publique et d'autres informations pratiques ou celles affichées au pilier public, la population doit être informée en temps réel.

Par ailleurs, un site n'est jamais terminé car il doit être toujours plus attractif et d'actualité. Cela va d'une amélioration de la présentation, l'adjonction d'illustrations ou de vidéos, par la création de nouvelles pages.

En sus, le chapitre « Découvrir Gland » est très incomplet et fera l'objet de développements.

Le webmaster s'occupe, de plus, du site www.grand-champ.ch, lequel recense et présente l'offre culturelle de la Ville, du fonctionnement de la billetterie en ligne.

Au-delà de cette fonction de webmaster pur, le titulaire du poste œuvre à 30% en tant qu'appui au responsable informatique pour la gestion du parc informatique et le dépannage interne.

Chef de projet sport / santé

M. Jean-Claude Kirchhofer évolue en qualité de chef de projet dont la mission est de créer une infrastructure administrative regroupant les sports, les manifestations sportives et communales, la gestion des salles de sports, de la patinoire mobile. (page 25)

Question : page 34, les rapports de travail de Mme P. Zorsi, collaboratrice du SPOP, se sont terminés le 31.03.2014. Mais elle figure aussi dans la rubrique des engagements à une date ultérieure, soit le 06.08.2014. Que s'est-il passé et quelle est la situation aujourd'hui ?

Il s'agit d'une erreur. Mme Zorzi est entrée en service le 1^{er} janvier 2014 et la date de fin de service est le 31 mars 2014. Elle a été remplacée par Mme Marianne Bally le 1^{er} octobre 2014.

Archives Communales

Question : page 37, comment se fait-il que dans le Rapport de gestion 2014, il y a 12 unités de description des archives historiques « classement thématique » en moins alors que la période considérée entre les deux rapports est augmentée de 83 années (1657 à 2012 dans le Rapport 2013 et 1574 à 2012 dans le Rapport 2014) ?

En 2013, le plus vieux document connu des archives communales datait de 1657. A la faveur du travail d'inventaire effectué par l'archiviste au sein des archives historiques en 2014, un document de 1574 a été retrouvé. Il s'agit du plus ancien original conservé dans les archives communales.

Par ailleurs, le travail d'inventaire a permis d'identifier des notices de descriptions (unités) qui figuraient à double dans l'inventaire. Ces dernières ont été supprimées, raison pour laquelle l'inventaire des archives historiques a "perdu" 12 notices en 2014.

Sécurité Publique – Service de la population – Transports publics

Gendarmerie

La Gendarmerie vaudoise ne fournit plus de rapport annuel, et la commission déplore qu'il en soit ainsi. Il est dommage que la municipalité n'ait pas souhaité en fournir la raison et qu'elle ne cherche pas à disposer de ces informations par un autre biais.

Service de la population

Patrouilleurs scolaires

La Commission de Gestion salue la mise en place d'une nouvelle ligne de Pedibus et espère que Eikenott s'intégrera au plus vite dans ce processus.

Signalisation, stationnement

Le nombre de macarons demandés est en baisse par rapport à 2013 notamment en ce qui concerne le nombre de macarons journaliers.

Etablissements publics

On note une légère augmentation (3 licences en 2014)

Amendes d'ordre

Il faut noter une baisse d'environ 10% des amendes d'ordre liées à des contraventions ainsi qu'une diminution de près de 40% des ordonnances pénales, notamment en ce qui concerne les infractions liées à la gestion des déchets. La Commission de Gestion se demande si cette baisse est liée à une réelle amélioration de la conduite de nos concitoyens, à la clémence des autorités, ou simplement à une diminution des contrôles.

Commission de police

A l'inverse des amendes d'ordre, le nombre de dénonciations a plus que doublé (17 dossiers au lieu de 7 en 2013).

RailFair – Gare de Gland

A noter l'installation des premières caméras de surveillance sous le contrôle des CFF (4 en tout).

Contrôle des habitants

Population au 31.12.21014

La Commission de Gestion note une augmentation de 477 personnes essentiellement due au quartier d'Eikennott, augmentation qui se retrouve dans toutes les couches de la population et dans le nombre d'électeurs et électrices à Gland.

Registre des entreprises

Environ 100 entreprises ont « disparu » durant 2014 ; le nombre d'emplois reste cependant stable voire en légère augmentation

Transports publics

La Commission de Gestion salue le sondage fait auprès de la population.

Le nombre de voyageurs a nettement augmenté en 2014

Question : page 48 & 49, qu'indiquent respectivement le montant des recettes figurant en page 48 (172302.--) et le montant total des recettes en page 49 (225'826.--).

Le montant de CHF 225'826,60 (page 49) correspond à l'addition des recettes versées mensuellement et des subventions cantonales versées en fin d'exercice.

Le montant de CHF 172'302.-- en page 48, représente les recettes des ventes Mobilis. Ce montant, communiqué par CarPostal, se décompose comme suit :

<i>Billets individuels</i>		<i>88'528</i>
<i>Abonnements de parcours</i>		<i>82'193</i>
<i>Cartes journalières</i>		<i>494</i>
<i>Billets groupe</i>		<i>1'087</i>
<i>Total produits de transports</i>		<i>172'302</i>

Finance – Santé – Sports – Domaines

Aucune remarque n'est formulée.

Bâtiments – Urbanisme

Bâtiments Communaux

Construction neuves et rénovation lourde

Question : page 57, comment se fait-il que les écrans d'information doivent déjà être remplacés pour les Tuilières ?

En service depuis 2006, les écrans d'informations (au nombre de 5) sont progressivement tombés en panne ces 3 dernières années.

Il a été décidé de les démonter, en accord avec la direction des écoles, étant donné qu'ils sont incompatibles avec les nouvelles technologies (passage de l'analogique au numérique).

En remplacement, ce sont seulement 2 nouveaux écrans qui ont été mis en place au lieu des 5 écrans initiaux.

Construction d'un UAPE sur le site du centre scolaire ses Perrerefs

Question : page 58, pourquoi la société DM Bau a été choisie pour les deux projets ? Quelles étaient les autres sociétés qui ont répondu à l'appel d'offre ?

La société DM Bau a remporté l'appel d'offre.

"Projet de construction de bâtiments destinés à l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et à la structure "Pause-Déj" sur les sites des collèges des Perrerefs et de Mauvermey pour enfants de 4 à 12 ans" en 2011.

Les deux autres sociétés ayant répondu à cet appel d'offre étaient les suivantes:

- EMEG SA, Route des jeunes 41, 1227 Carouge
- ERNE AG, Wekstrasse 3, 5080 Laufenbourg

Consommation d'Énergie

Question : page 59, est-il prévu d'assainir le complexe de Grand Champ, sachant qu'il s'agit du bâtiment le plus énergivore à l'heure actuelle ?

Au niveau de la consommation d'électricité, le complexe de Grand-Champ est effectivement le site le plus énergivore du parc immobilier de la ville.

Selon l'article 28c, alinéa1 de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) révisée et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014, le complexe de Grand-Champ est considéré comme "grand consommateur" car sa consommation annuelle réelle d'électricité est supérieure à 0.5 GWh.

Nous devons prendre des mesures en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de ce site. Des contacts sont déjà en cours entre le service bâtiments et urbanisme et la SEIC dans le but d'effectuer un audit énergétique, qui permettra par la suite la mise en œuvre de mesures d'économie.

Conformément au plan d'action du projet Cité de l'énergie, la municipalité a déjà lancé une importante opération de remise aux normes des bâtiments communaux.

La première de ces réalisations est la rénovation du centre scolaire des Perrerets (préavis 59) dont les travaux sont actuellement en cours.

Il est probable que le complexe de Grand Champ sera le prochain site à bénéficier de tels travaux de mise aux normes.

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Question : page 60, pourquoi la commune paie la facture électrique du passage sous voie ? Est-ce que cela ne devrait pas revenir aux CFF ?

Pour le passage sous voie actuel, c'est la convention du 30 août 2013 qui fixe la répartition des coûts de construction, de maintenance et d'utilisation des installations.

La facture électrique pour l'éclairage du passage inférieur et des rampes est prise en charge par les CFF.

La commune ne prend en charge que la consommation électrique de la pompe de relevage des eaux claires.

*Dans le tableau "Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires", à la 4^{ème} ligne, il faut donc lire **Passage sous voies "CFF" (pompes)** au lieu de **Passage sous voies "CFF" (yc pompes)**.*

Cette erreur sera corrigée dans le rapport de gestion 2015.

Cité de l'énergie

Question : page 63, merci de nous citer les préavis dans lesquels ont été inclus des chapitres dédiés au développement durable durant l'année écoulée. (Chapitre Cité de l'énergie > organisation interne) et / ou de développer ce paragraphe (plus de détails).

A ce jour, cette mesure se met progressivement en place.

Le but est que chaque préavis présenté au conseil communal comprenne un chapitre résumant les aspects du projet exposé par rapport au développement durable.

Les deux premiers préavis dans lesquels ont été inclus de tels chapitres sont le préavis 80 "sonorisation efficace à la salle de Montoly", page 2 ainsi que le préavis 82 "construction du passage inférieur", page 9.

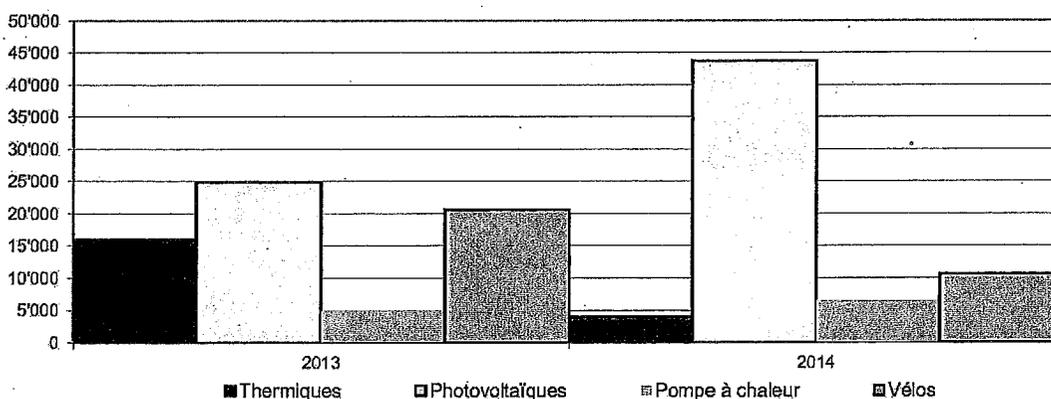
Une des tâches de la nouvelle déléguée à l'énergie (entrée en fonction le 1^{er} septembre 2015) sera de développer ce concept et de participer à la rédaction de ces chapitres.

Subventions communales

Question : page 64, peut-on obtenir un graphique qui compare les 5 premiers mois de 2013 et les 5 premiers de 2014 ?

**EVOLUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES (EN FRANCS)
PERIODE DE JANVIER à MAI POUR LES ANNEES 2013 ET 2014**

	2013	2014
Thermiques	16'000	4'000
Photovoltaïques	24'800	43'704
Pompe à chaleur	5'000	6'500
Vélos	20'571	10'555
TOTAL	66'371	64'759



Question : page 64, le montant de 950 CHF (bas de page) est-il bien correct ?

Oui, ce montant est correct.

Il correspond à 33% du coût de 4 audits Consom'action et Rénov'action effectués chez des particuliers glandois par la SEIC en 2014.

Urbanisme

Plan partiel d'affectation « La Combaz »

Question : page 65, quel est l'état actuel du dossier La Combaz ? Le service territorial a t il répondu ?

Le dossier a été transmis au canton pour ultime contrôle en décembre 2014. Il est toujours en circulation auprès de ses différents services (état au 27 mai 2015). Un retour devrait nous parvenir début de juin 2015 au plus tard.

Le canton a reporté à deux reprises ce retour bien que le dossier soit déjà connu de ses services.

Plan directeur communal

Question : page 65, quelle est la dernière révision du plan directeur communal ?

Le plan directeur communal actuellement en vigueur date de 1998.

Infrastructures – Environnement

Un rapport intermédiaire sur la gestion des déchets sera présenté au conseil communal en décembre 2015.

Ecole – Accueil enfance – Jeunesse

Etablissement Primaire

Question : page 80 & 85 (tableaux), On constate que le nombre d'élèves à Gland a augmenté dans toutes les classes d'âge, hormis les tout jeunes (1e-2e P). Par contre, le nombre de classes est identique pour chaque classe d'âge, c'est à dire qu'aucune classe nouvelle n'a été créée. C'est certes réjouissant pour les finances communales. Par contre, est-ce que cette manière de faire n'a pas pour conséquence une surpopulation des classes et, partant de là, une diminution de la qualité de l'enseignement délivré à Gland ?

La comparaison ne peut pas se faire entre les tableaux des pages 80 et 85, car il s'agit de classes primaires à la page 80 et de classes secondaires à la page 85. Ce qui peut être dit par contre, est que les élèves de 7^{ème} S figurant sur le document du secondaire, sont devenues des 8^{ème} P dès la rentrée d'août 2014.

A noter également que la moyenne d'enclassement au primaire est 19.5 élèves par classe, ce qui est conforme aux directives qui prévoient des classes entre 18 et 20 élèves.

Remarque de la commission : une moyenne de 19.5 élèves par classe n'exclut en tout cas pas l'existence de classes surpeuplées. La conformité avec les directives n'est donc pas prouvée.

Etablissement secondaire

Organisation

Question : page 85, La nouvelle répartition des classes scolaires entre les établissements primaire et secondaire rend les comparaisons entre 2013 et 2014 quelque peu plus difficiles. Page 85, nous trouvons deux tableaux intitulés "Pour résumer l'année scolaire 2013/2014, jusqu'au 31 juillet 2014". Ces libellés sont-ils corrects ? Si oui, pourquoi aucune donnée sur l'automne 2014 n'a été fournie dans le rapport de gestion ?

Malheureusement, c'est une erreur de l'imprimerie. Le tableau devait s'intituler :

Année scolaire 2014 – 2015, dès le 1^{er} août 2014

VP	6 classes	136 élèves	31 %
VSG	3 classes	63 élèves	14 %
VG	14 classes	202 élèves	47 %
VSO	2 classes	34 élèves	8 %
Totaux	25 classes	435 élèves	100 %

Sport facultatif

Question : page 87, il est affirmé que le « chef de file EPH s'attendait à quelques surprises dès les inscriptions ». Rien cependant n'a été entrepris pour éviter ces surprises désagréables, de sorte qu'il n'y a pas eu de rapports de sports facultatifs à l'automne 2014. Quelle est la raison de cette passivité et de ce manque d'anticipation ?

La "surprise" en question vient du fait que les 7-8 étaient les « clients » par excellence du sport fac. Les 7-8 passés au primaire, il y a eu beaucoup moins - voire pas du tout - d'inscriptions chez les 9-11. Voici le sens de cette remarque.

Pour éviter que cela ne se reproduise, l'établissement secondaire a pensé avec le primaire proposer des cours communs aux 7-8-9 notamment afin de bénéficier de l'envie du public de 7-8.

Service de la culture

Aucune remarque n'est formulée.

Cultes

Aucune remarque n'est formulée.

Intégration

Aucune remarque n'est formulée.

Sociétés Intercommunales

SAPAN

Année de production d'eau de boisson et d'arrosage comparable à 2013 ainsi qu'un résultat financier équivalent.

Le projet de réservoir « L'Asse-Vuarpillère » suit son cours et avance comme prévu. Une demande de crédit de construction doit être présentée à la mi 2015.

SEIC

Un tableau récapitulatif des actionnaires figure désormais dans le rapport de gestion. Gland détient le plus grand nombre d'actions. Malheureusement ce tableau n'indique pas la part en %.
La voici :

Gland	35.77%
Prangins	29.25%
Begnins	19.37%
Duillier	5.63%
Vich	5.48%
Coinsins	3.45%
Rom. Ener	1.05%

SADEC

8 séances en 2014 soit 4 de moins qu'en 2013.

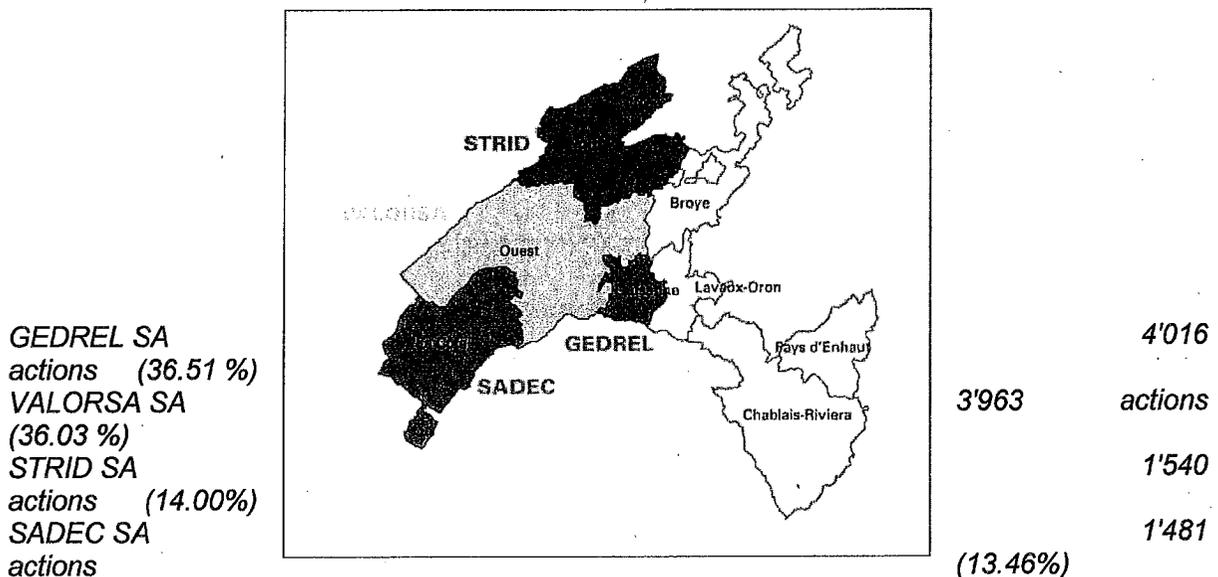
Stabilité de la production de déchets malgré une projection à la hausse.

Question : page 122, plus aucune donnée sur Tridel, pourquoi ?

Dans la mesure du possible, nous tendons à diversifier les sujets traités par les sociétés ou associations de communes. Dans le cas présent, la SADEC est actionnaire de TRIDEL. Les communes ne sont pas directement concernées par la gestion de cette société.

Voici quelques informations :

Depuis le 21 mars 2013, SADEC est actionnaire de la société TRIDEL SA dont l'actionariat se répartit de la façon suivante :



Cela représente un capital-actions de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-. Pour mémoire, les représentants de SADEC SA au sein de TRIDEL SA sont :

- Conseil d'administration : MM. Olivier FARGEON et Antonio BILARDO
- Commission financière : M. Jean-Christophe DE MESTRAL
- Comité d'exploitation : M. Didier CHRISTEN

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2014	%	2013	%
Apports GEOREL	to	58 948,17	37,9	56 593,93	35,9
Apports VALORSA	to	31 680,66	20,4	32 816,97	20,8
Apports SADEC	to	12 208,64	7,9	12 472,11	8,0
Apports STIRID	to	9 843,78	6,3	9 307,73	5,9
Apports AVERTID	to	31 543,29	20,3	29 995,52	19,1
Autres apports (y.c. apports intercomm.)	to	10 827,42	7,0	14 855,43	9,4
Apports étrangers	to	358,32	0,2	1 430,70	0,9
TOTAL	to	155 410,23	100,0	157 472,39	100,0

Télédôle SA

La baisse du nombre de jours d'exploitation (93 en 2014, 106 en 2013), ainsi que celle du nombre de remontées (-25%), fait apparaître une baisse inquiétante du nombre de skieurs même si le rapport nombre de remontées par jour ouvrable donne une fréquentation correcte. Les années à venir vont dans le sens de moins en moins de jours ouvrables au vu du réchauffement climatique et du manque de neige à basse altitude. La situation financière de la société s'en trouve fragilisée et pose la question de son fonctionnement futur.

Il est regrettable que le résultat financier ne figure pas dans le rapport de gestion.

Question : page 123, pourquoi les résultats financiers ne figurent-ils pas au rapport ?

Le budget, les comptes d'une société anonyme au sein de laquelle la commune est actionnaire ne concernent que les organes de dite société à savoir le conseil d'administration, l'assemblée des actionnaires et l'organe de contrôle.

Remarque de la Commission : *Le budget et les comptes d'une société anonyme au sein de laquelle la commune est actionnaire concernent bien tous les citoyens de la commune. Par contre, il est exact que cette n'a pas l'obligation de les publier.*

Associations et Ententes Intercommunales

Association Régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle »

Aucune remarque n'est formulée.

Le Centre Social Régional (CSR)

Le tableau du nombre de dossiers RI est complètement différent de 2013 et complique singulièrement la comparaison. Certes le tableau 2014 est détaillé par communes mais celui de 2013 détaille le nombre de dossiers par mois !!!

Il manque le compte rendu des PC Famille et par conséquent le nombre de familles au bénéfice de cette prestation dans notre commune. Cela va de même pour la rente-pont.

RAT

Les tableaux récapitulatifs sont différents et ne permettent donc pas une comparaison.

Un compte rendu des structures du Colibri et de la fondation la Ruche sont nouvellement présentées.

Association Intercommunale du SDIS Gland-Serine.

Le service d'incendie faisant maintenant partie d'une association intercommunale, le rapport figure dans ce chapitre. Le rapport est succinct et décrit uniquement son organigramme ce qui est fort différent de ce qui figurait au rapport 2013.

Question : page 143, auparavant le rapport de gestion présentait un récapitulatif des activités du SDIS ainsi qu'un organigramme détaillé. Maintenant qu'il s'agit d'une association intercommunale le rapport est plus que succinct. Pourquoi ce changement ?

Ce transfert s'est déroulé le 1^{er} juillet 2014. A cet effet, l'association n'a pas élaboré un rapport pour l'année 2014. Par contre, l'année 2015 proposera les renseignements habituels.

Commentaire sur la réponses de la municipalité aux vœux de la commission de gestion en 2014

La commission avait émis le vœu suivant :

- 1) Que l'on retrouve au chapitre « Conseil communal » un tableau récapitulatif avec les décisions prises par ce dernier.

La commission de Gestion déplore la réponse de la municipalité et qu'elle n'ait pas donné suite à cette proposition. En effet la commission de Gestion reste fermement convaincue de la plus-value d'une telle solution. Par ailleurs, la municipalité indiquait dans sa réponse que ce tableau serait placé sur le site Web de la commune. Or, force est de constater que ce n'est toujours pas le cas.

Vœux 2015

La commission de Gestion formule les vœux suivants :

- 1) De pouvoir disposer d'un rapport de la Gendarmerie dans le cadre du rapport de gestion 2015.
- 2) Que la municipalité encourage les propriétaires privés à remplacer sur leur terrain les arbres déracinés par une tempête ou un violent orage.

Conclusions

La commission tient à remercier la municipalité pour les réponses apportées à ses questions lors de l'établissement de ce document, ainsi que pour la suite donnée à la plupart des vœux formulés l'année dernière. Elle constate cependant que, comme de coutume, certains de ses vœux et de ses questions ont été traités avec une certaine désinvolture. Il n'en reste pas moins que le Rapport de gestion fournit une bonne image des activités de la Commune de Gland.

Après délibération, la commission de gestion à l'unanimité recommande au conseil communal d'accepter le rapport de Municipalité pour 2014 et de décharger cette dernière pour l'exercice écoulé.

Pour la commission de Gestion :



Evan Lock Premier membre et rapporteur

Pierre Parvex

Véronique Villaine



Marek Swierkosz

David Marandola

Yves Clerc